



Les entretiens professionnels – Version encadrants

Public : Personnel d'encadrement

Nombre : 12 participants maximum

Durée : 1 journée

Matériel

Ordinateur + Vidéoprojecteur + Connexion internet (wifi ou filaire)
Salle en U ou en O modulable (ou au moins possibilité de déplacer les chaises)
Tableau ou paper-board

Objectifs de la formation

- Situer l'entretien professionnel parmi les outils et processus de gestion des carrières
- Situer l'entretien professionnel dans les pratiques managériales d'encadrement d'équipe
- Identifier le cadre réglementaire et procédural
- Se doter d'une méthodologie de préparation
- Utiliser les techniques d'écoute et de communication adaptées

Contenus

Rappels de quelques principes de management et de GRH : place de l'entretien dans le déroulement de carrière des agents, dans le management d'une équipe, posture du cadre-évaluateur

Cadre réglementaire des entretiens : textes, procédures et outils

Méthodologie de préparation : documents et informations nécessaires, identification des points-clé, anticipation des questions à poser, des remarques à formuler, des éventuelles difficultés

Phases de l'entretien

Techniques de communication : écoute active, questionnement, reformulation...

Rédaction du compte-rendu : lecteurs potentiels, principes de rédaction de chaque rubrique, circuit de validation

Rappel des dispositifs de formation et d'évolution de carrière : plan de formation de l'Université, Compte Personnel de Formation, bilans de compétence, Validation des Acquis de l'Expérience...

Méthodes pédagogiques

Les méthodes choisies visent à permettre une mise en pratique rapide des acquis de la formation et à faciliter les échanges d'expérience entre participants et à répondre aux problématiques propres à chacun.

Ainsi, en dehors des indispensables exposés qui donneront le cadre réglementaire et proposeront une méthodologie de préparation, une partie importante de la journée se déroulera sous une forme active et sera consacrée à des réflexions en groupe, des simulations et des travaux individuels et collectifs sur des cas concrets.